

Formation en alternance par Unités Capitalisables

DE JEPS SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « BADMINTON »

La formation

Taux d'insertion professionnelle des diplômés :
100 % (session 2023/2024)

Lieu :
CREPS de Strasbourg

Dates :
du 24 août 2026 au 06 juillet 2027

**Ci-joint la fiche descriptive.
(semaines bloquées)**

Volume horaire :
700 heures en centre (dont 200 h minimum de formation à distance) et 500 heures minimum en structure

Horaires de la formation (hors stages spécifiques) :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Effectif : 14 places

Frais d'inscription : **30,00 €**
Frais pédagogiques : **8 400,00 €**

Financement :
 Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :
 demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Référence réglementaire :
RNCP : 36252
CARIF : GE1999663

Les conditions d'inscription

Epreuves de positionnement : **09 juin 2026**
Date de clôture : **25 mai 2026**

Frais de dossier des tests : **75,00 €**

Inscription en ligne sur le site du CREPS
<https://www.creps-strasbourg.fr/formation/fiche-DEJEPS-BAD>

Les informations

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans)
Contact et renseignements : **CFA FORM'AS**
4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 00 05

Le métier

Les titulaires du DEJEPS Badminton évoluent très majoritairement dans le secteur fédéral. Ils assument principalement des missions d'encadrement de tous les publics -des loisirs jusqu'aux compétiteurs – et de développement auprès des structures de badminton. Ils peuvent également être agent de développement auprès des comités départementaux et des ligues de la fédération française de badminton pour favoriser la pratique de publics aujourd'hui éloignés du sport (sénior, handicap, féminines, etc..) et engager une structuration plus pérenne des structures. Les missions de formation s'exercent temporairement dans une fonction d'intervenant lors des modules de formation fédérale.

Objectifs

L'apprenant doit être capable de :

- concevoir et mettre en œuvre un projet de développement au sein de sa structure, s'inscrivant dans le projet global de celle-ci.
- concevoir et prendre en charge des cycles d'enseignement du badminton adaptés aux différents publics de la structure
- concevoir et prendre en charge des cycles d'entraînement en badminton adaptés aux niveaux des compétiteurs et participer à des actions de formation de cadres

Contenus

- Module « Environnement professionnel et méthodologie de projet relatif à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement sportif »
- Module « Conduire une démarche d'enseignement en badminton en toute sécurité »
- Module « Conduire une démarche d'entraînement et des actions de formation de cadres »
- Stage en situation professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur Whaller, espace partagé du cursus
- Moyens techniques : salles de formation et gymnase spécialisé badminton
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, Equipe Technique Régionale de la Ligue Grand Est de Badminton et intervenants extérieurs

Modalités d'évaluation : épreuves certificatives validant l'obtention du diplôme

- Soutenance d'un rapport portant sur un projet de développement sportif
- Animation d'une séance d'enseignement et/ou d'entraînement en toute sécurité, suivie d'un entretien
- Soutenance d'un rapport d'expérience de mise en œuvre et d'évaluation de situations formatives en badminton relatives à l'encadrement sportif ou de la fonction d'officiel technique

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience dans le domaine du badminton (pratique personnelle et/ou encadrement).

Prérequis

- Être titulaire du PSC ou équivalent
- Production d'une attestation de classement délivrée par le directeur technique national de badminton
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Badminton
- Production d'une attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures
- Répondre à l'obligation d'honorabilité

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation
 4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
 Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsables de la formation

Guillain DRAY, CREPS de Strasbourg
 Vincent FISCHER, Ligue Grand Est de Badminton